

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°039

OBJET : CREATION DU BUDGET ANNEXE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire de la nécessité de créer un nouveau budget annexe intitulé A.D.S lié au fonctionnement du service commun mis en place pour l'instruction du droit des sols. Ce budget annexe permettra d'avoir une plus grande clarté sur le coût du service financé à 85 % par les communes adhérentes (sur la section de fonctionnement)

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve la création d'un budget annexe « A.D.S ».
- Autorise le Président à procéder aux démarches utiles.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **24 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150324-N2015-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2015

Publication : 24/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°040

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION VOIE VERTE

M Bruno BERTHELIER, Vice-Président en charge du tourisme informe le Conseil de l'avancement du projet voie verte notamment pour ce qui est de l'acquisition du foncier. Conformément à ce qui avait été prévu la Communauté de Communes deviendrait propriétaire à l'issue de la vente de 4 305 ml de la RD 482 à St Nizier jusqu'à la RD4 à Charlieu.

Coût du foncier : 4 305 € nets de TVA

Coût démantèlement : 169 870,35 € HT

Frais de notaire et taxes associées : 3 371,56 € TTC.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise le Président à signer les actes pour l'acquisition de l'emprise de la future voie verte avec Réseau ferré de France.
- Sollicite une aide de 30 % de la Région Rhône Alpes via le contrat de Pays sur les frais de démantèlement soit 50 961,10 €.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**25 MARS 2015**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.


 Le Président de la Communauté
de Communes

 M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150325-N2015-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2015
Publication : 25/03/2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLESEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Héléne remplacée par M ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno.

Après le départ de M René VALORGE, le Conseil de Communauté réuni sous la présidence de Mme Isabelle DUGELET, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par M. René VALORGE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif Principal

Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	680 211,00 €	674 025,42 €	0,00 €	674 025,42 €	680 211,00 €
Opérations de l'exercice	7 351 365,11 €	8 046 710,52 €	1 878 235,42 €	1 856 011,02 €	9 229 600,53 €	9 902 721,54 €
TOTAUX	7 351 365,11 €	8 726 921,52 €	2 552 260,84 €	1 856 011,02 €	9 903 625,95 €	10 582 932,54 €
Résultats de clôture	0,00 €	1 375 556,41 €	696 249,82 €	0,00 €	696 249,82 €	1 375 556,41 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	2 249 600,00 €	2 199 045,00 €	2 249 600,00 €	2 199 045,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	1 375 556,41 €	2 945 849,82 €	2 199 045,00 €	2 945 849,82 €	3 574 601,41 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	1 375 556,41 €	696 249,82 €	0,00 €	696 249,82 €	1 375 556,41 €

Compte administratif Dechets Ménagers Pays de Charlieu

Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	224 973,65 €	0,00 €	67 413,77 €	0,00 €	292 387,42 €
Opérations de l'exercice	2 011 586,22 €	2 073 834,32 €	169 188,54 €	156 412,34 €	2 180 774,76 €	2 230 246,66 €
TOTAUX	2 011 586,22 €	2 298 807,97 €	169 188,54 €	223 826,11 €	2 180 774,76 €	2 522 634,08 €
Résultats de clôture	0,00 €	287 221,75 €	0,00 €	54 637,57 €	0,00 €	341 859,32 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	287 221,75 €	14 000,00 €	54 637,57 €	14 000,00 €	341 859,32 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	287 221,75 €	0,00 €	54 637,57 €	0,00 €	341 859,32 €

Compte administratif Traitement des boues

Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	49 186,35 €	0,00 €	2 894,54 €	0,00 €	52 080,89 €
Opérations de l'exercice	195 021,05 €	287 510,98 €	0,00 €	0,00 €	195 021,05 €	287 510,98 €
TOTAUX	195 021,05 €	336 697,33 €	0,00 €	2 894,54 €	195 021,05 €	339 591,87 €
Résultats de clôture	0,00 €	141 676,28 €	0,00 €	2 894,54 €	0,00 €	144 570,82 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	141 676,28 €	0,00 €	2 894,54 €	0,00 €	144 570,82 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	141 676,28 €	0,00 €	2 894,54 €	0,00 €	144 570,82 €

Compte administratif SCOT

Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	6 827,35 €	0,00 €	107 105,82 €	0,00 €	113 933,17 €
Opérations de l'exercice	58 822,22 €	104 047,06 €	9 509,00 €	45 909,32 €	68 331,22 €	149 956,38 €
TOTAUX	58 822,22 €	110 874,41 €	9 509,00 €	153 015,14 €	68 331,22 €	263 889,55 €
Résultats de clôture	0,00 €	52 052,19 €	0,00 €	143 506,14 €	0,00 €	195 558,33 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	76 000,00 €	50 000,00 €	76 000,00 €	50 000,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	52 052,19 €	76 000,00 €	193 506,14 €	76 000,00 €	245 558,33 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	52 052,19 €	0,00 €	143 506,14 €	0,00 €	195 558,33 €

Compte administratif Déchets Ménagers Canton de Belmont Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	74 731,38 €	0,00 €	86 861,86 €	0,00 €	161 593,24 €
Opérations de l'exercice	475 903,60 €	536 235,47 €	17 050,50 €	66 843,67 €	492 954,10 €	603 079,14 €
TOTAUX	475 903,60 €	610 966,85 €	17 050,50 €	153 705,53 €	492 954,10 €	764 672,38 €
Résultats de clôture	0,00 €	135 063,25 €	0,00 €	136 655,03 €	0,00 €	271 718,28 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	169 100,00 €	36 000,00 €	169 100,00 €	36 000,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	135 063,25 €	169 100,00 €	172 655,03 €	169 100,00 €	307 718,28 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	135 063,25 €	0,00 €	136 655,03 €	0,00 €	271 718,28 €

Compte administratif Budget annexe SPANC Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	26 967,20 €	0,00 €	29 123,01 €	0,00 €	56 090,21 €
Opérations de l'exercice	84 485,30 €	66 069,99 €	0,00 €	7 153,91 €	84 485,30 €	73 223,90 €
TOTAUX	84 485,30 €	93 037,19 €	0,00 €	36 276,92 €	84 485,30 €	129 314,11 €
Résultats de clôture	0,00 €	8 551,89 €	0,00 €	36 276,92 €	0,00 €	44 828,81 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	8 551,89 €	4 500,00 €	36 276,92 €	4 500,00 €	44 828,81 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	8 551,89 €	0,00 €	36 276,92 €	0,00 €	40 328,81 €

Compte administratif ENFANCE JEUNESSE Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	8 766,90 €	19 102,95 €	0,00 €	19 102,95 €	8 766,90 €
Opérations de l'exercice	1 191 145,50 €	1 249 521,40 €	46 168,28 €	43 653,69 €	1 237 313,78 €	1 293 175,09 €
TOTAUX	1 191 145,50 €	1 258 288,30 €	65 271,23 €	43 653,69 €	1 256 416,73 €	1 301 941,99 €
Résultats de clôture	0,00 €	67 142,80 €	21 617,54 €	0,00 €	21 617,54 €	67 142,80 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	7 320,00 €	0,00 €	7 320,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	67 142,80 €	28 937,54 €	0,00 €	28 937,54 €	67 142,80 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	67 142,80 €	21 617,54 €	0,00 €	21 617,54 €	67 142,80 €

Compte administratif TOUS FADEL Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	9 774,96 €	0,00 €	1 595,48 €	0,00 €	11 370,44 €
Opérations de l'exercice	29 786,99 €	28 937,58 €	27 158,77 €	24 943,08 €	56 945,76 €	53 880,66 €
TOTAUX	29 786,99 €	38 712,54 €	27 158,77 €	26 538,56 €	56 945,76 €	65 251,10 €
Résultats de clôture	0,00 €	8 925,55 €	620,21 €	0,00 €	620,21 €	8 925,55 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	8 925,55 €	620,21 €	0,00 €	620,21 €	8 925,55 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	8 925,55 €	620,21 €	0,00 €	620,21 €	8 925,55 €

Compte administratif ATELIERS PARTAGES Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	45 593,17 €	0,00 €	138 780,11 €	0,00 €	184 373,28 €
Opérations de l'exercice	141 025,55 €	135 977,44 €	1 265 618,28 €	663 109,19 €	1 406 643,83 €	799 086,63 €
TOTAUX	141 025,55 €	181 570,61 €	1 265 618,28 €	801 889,30 €	1 406 643,83 €	983 459,91 €
Résultats de clôture	0,00 €	40 545,06 €	463 728,98 €	0,00 €	463 728,98 €	40 545,06 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €	620 000,00 €	150 000,00 €	620 000,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	40 545,06 €	613 728,98 €	620 000,00 €	613 728,98 €	660 545,06 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	40 545,06 €	463 728,98 €	0,00 €	463 728,98 €	40 545,06 €

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	15 975,78 €	0,00 €	22 141,87 €	0,00 €	38 117,65 €
Opérations de l'exercice	1 591,57 €	0,00 €	24 765,32 €	927,00 €	26 356,89 €	927,00 €
TOTAUX	1 591,57 €	15 975,78 €	24 765,32 €	23 068,87 €	26 356,89 €	39 044,65 €
Résultats de clôture	0,00 €	14 384,21 €	1 696,45 €	0,00 €	1 696,45 €	14 384,21 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €	8 100,00 €	6 000,00 €	8 100,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	14 384,21 €	7 696,45 €	8 100,00 €	7 696,45 €	22 484,21 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	14 384,21 €	1 696,45 €	0,00 €	1 696,45 €	14 384,21 €

2° Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés, ci-dessus ;

Date de transmission en Sous Préfecture : **10 AVR. 2015**
Date de Publication : **10 AVR. 2015**

Pour expédition conforme,
Le Président,
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150410-N2015-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2015
Publication : 10/04/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleroche)

N°2015/N°042

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 22 janvier 2015,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2015, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2015		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	5 230 620.04	5 230 620.04
Section de fonctionnement	8 687 763.16	8 687 763.16

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **1. D. AVR. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150410-N2015-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2015
Publication : 10/04/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Héléne remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleruche)

N°2015/N°043

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE DECHETS MENAGERS CANTON DE BELMONT 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 22 janvier 2015,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2015, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF DECHETS MENAGERS 2015		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	211 100	211 100
Section de fonctionnement	664 608	664 608

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015
Publication : 27/03/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAÏLLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Héléne remplacée par M ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleruche)

N°2015/N°044

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE DECHETS MENAGERS
PAYS DE CHARLIEU 2015**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 22 janvier 2015,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2015, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF DECHETS MENAGERS 2015		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	175 857.57	175 857.57
Section de fonctionnement	2 278.977.75	2 278.977.75

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **27 MARS 2015**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015
Publication : 27/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Héléne remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°045

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE NOUVELLES ZONES 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 22 janvier 2015,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2015, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF NOUVELLES ZONES 2015		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	15 696.45	15 696.45
Section de fonctionnement	14 384.21	14 384.21

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-045-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°046

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE TOUS FADEL 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 22 janvier 2015,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2015, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF TOUS FADEL 2015		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	19 120.21	19 120.21
Section de fonctionnement	30 105.34	30 105.34

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**27 MARS 2015**.....
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015
Publication : 27/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°047

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ADS 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 22 janvier 2015,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2015, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF ADS 2015		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	27 500	27 500
Section de fonctionnement	64 200	64 200

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015
Publication : 27/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAÏLLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleruche)

N°2015/N°048

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE SPANC 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 22 janvier 2015,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2015, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF SPANC 2015		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	39 150.92	39 150.92
Section de fonctionnement	89 671.89	89 671.89

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil QUINZE
Le 19 Mars à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Héléne remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleroche)

N°2015/N°049

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE SCOT 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 22 janvier 2015,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2015, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF SCOT 2015		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	252 010.14	252 010.14
Section de fonctionnement	60 561.19	60 561.19

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**17**.....**MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-049-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015
Publication : 27/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE **Le 19 Mars à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAÏLLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleruche)

N°2015/N°050

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE BOUES 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 22 janvier 2015,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2015, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF BOUES 2015		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	2 894,54	2 894,54
Section de fonctionnement	342 676.28	342 676.28

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-050-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015
Publication : 27/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleruche)

N°2015/N°051

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ATELIERS PARTAGES 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 22 janvier 2015,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2015, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF ATELIERS PARTAGES 2015		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	782 228.98	782 228.98
Section de fonctionnement	86 825.06	86 825.06

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°052

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ENFANCE JEUNESSE 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 22 janvier 2015,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2015, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF ENFANCE JEUNESSE 2015		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	232 567.54	232 567.54
Section de fonctionnement	1 184 925	1 184 925

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°053

OBJET : BUDGET PRIMITIF NOUVELLES ZONES INTERCOMMUNALES 2015 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
14 384,21 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-1 591,57
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	15 975,78
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	14 384,21
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-1 696,45
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	2 100,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	14 384,21
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	14 384,21
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	0,00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

CFMIS-DGES-CCCH-DEUR-015493

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleroche)

N°2015/N°054

**OBJET : BUDGET PRIMITIF TOUS FADEL 2015 AFFECTATION DU
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
8 925,55 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-849,41
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	9 774,96
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	8 925,55
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-620,21
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	620,21
AFFECTATION = C. = G. + H.	8 925,55
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	620,21
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	8 305,34
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	0,00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015
Publication : 27/03/2015

ET LES DOCS CONCERNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAÏLLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleruche)

N°2015/N°055

OBJET : BUDGET PRIMITIF SPANC 2015 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
8 551,89 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-18 415,31
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
c. Résultats antérieurs reportés	26 967.20
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	8 551.89
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	36 276.92
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-4 500.00
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	8 551.89
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	8 551.89
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	0.00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-055-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

CF M15 0003 0000 DELIB 2015-055

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°056

OBJET : BUDGET PRIMITIF SCOT 2015 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
52 052,19 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	45 224,84
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	6 827,35
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	52 052.19
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	143 506.14
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-26 000.00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	52 052.19
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	52 052.19
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	0.00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

CF M05 DOCS COCH DELIB 015254

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleroche)

N°2015/N°057

OBJET : BUDGET PRIMITIF BOUËS 2015 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
141 676,28 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	92 489,93
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	49 186,35
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	141 676,28
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	2 894,54
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	141 676,28
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	141 676,28
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	0,00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

CF M15 D008 C001 DELIB 015-037

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleroche)

N°2015/N°058

OBJET : BUDGET PRIMITIF ATELIERS PARTAGES 2015 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
40 545,06 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-5 048,11
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	45 593.17
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	40 545.06
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-463 728.98
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	470 000.00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION = C. = G. + H.	40 545.06
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	40 545.06
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	0.00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-058-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

CFMHS DOCS/CCCH/DELIB 01504

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice.: 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleroche)

N°2015/N°059

**OBJET : BUDGET PRIMITIF DECHETS MENAGERS CANTON DE
BELMONT 2015 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
135 063,35 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	60 331,87
<u>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	74 731.38
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	135 063.25
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	136 655.03
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-133 100.00
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	135 063.25
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	135 063.25
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	0.00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **2-7 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

CF M15 DOCS RECHERCHER 21549

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Héléne remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleroche)

N°2015/N°060

**OBJET : BUDGET PRIMITIF DECHETS MENAGERS PAYS DE CHARLIEU
2015 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
287 221,75 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	62 248,10
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	224 973.65
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	287 221.75
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	54 637.57
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-14 000.00
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	287 221.75
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	287 221.75
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	0.00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

FR M182023/CCCH/ELU/1115-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°061

OBJET : BUDGET PRIMITIF ENFANCE JEUNESSE 2015 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
67 142,80 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	58 375,90
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	8 766,90
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	67 142.80
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-21 617.54
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-7 320.00
Besoin de financement F. = D. + E.	28 937.54
AFFECTATION = C. = G. + H.	67 142.80
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	28 937.54
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	38 205.26
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	0.00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **27 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150327-N2015-061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015
Publication : 27/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTONINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleroche)

N°2015/N°062

OBJET : BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2015 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
1 375 556,41 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	695 345,41
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	680 211,00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 375 556,41
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-696 249,82
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-50 555,00
Besoin de financement F. = D. + E.	746 804,82
AFFECTATION =C. = G. + H.	1 375 556,41
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	746 804,82
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	628 751,59
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 10 AVR. 2015

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150410-N2015-062-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2015

Publication : 10/04/2015

CF 3183 DOC2002CH DELIB 2015-062

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°063

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2015

Vu le débat d'orientation budgétaire en date du 22 janvier 2015,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, par 32 voix pour et 2 voix contre, le Conseil
Communautaire,

- Décide de fixer le taux de C.F.E – Cotisation Foncière des Entreprises, pour 2015 à 22,79 %,
- Décide de fixer le taux de la taxe d'habitation, pour 2015 à 9,53 %,
- Décide de fixer le taux de la taxe sur le foncier non bâti, pour 2015 à 1,89 %.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **02 AVR. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150402-N2015-063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2015
Publication : 02/04/2015

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°064

OBJET : DUREE D'AMORTISSEMENT DE FONDS DE CONCOURS – ZA DE POUILLY SOUS CHARLIEU

Des fonds de concours ont été versés à la commune de Pouilly sous Charlieu pour la participation de la
Communauté de Communes aux travaux d'assainissement pour la part utile à la zone d'activité
intercommunale pour un montant de 90 846.36 € (entre 2013 et 2014). Il y a lieu de fixer la durée
d'amortissement de ces fonds de concours.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- fixe l'amortissement de ce fonds de concours versé à la commune de Pouilly sous Charlieu
pour les travaux liés à l'assainissement de la zone d'activités intercommunale à 1 année.
- dit que les écritures comptables sont prévues au budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **02 AVR. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150402-N2015-064-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2015
Publication : 02/04/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleroche)

N°2015/N°065

OBJET : DUREE D'AMORTISSEMENT DE FONDS DE CONCOURS – ZA DE ST DENIS DE CABANNE

M. le Président rappelle qu'en 2012 un fonds de concours pour un montant de 1 602,86 € a été versé
par la Communauté de Communes au SIEL pour des travaux télécom sur la zone de Saint Denis de
Cabanne. Il y a lieu d'en fixer la durée d'amortissement.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

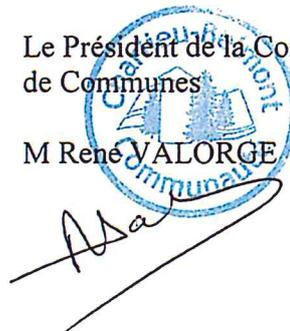
- Fixe l'amortissement de ce fonds de concours à 1 année.
- Dit que les écritures comptables sont prévues au budget principal

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **0-2 AVR. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150402-N2015-065-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2015
Publication : 02/04/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETTE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°066

OBJET : MISE A JOUR ANNUELLE DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Monsieur le Vice-Président en charge des ressources humaines, explique qu'il appartient à l'assemblée communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services, il s'agit de valider la situation au 1^{er} mars 2015 qui tient compte des décisions successives du conseil (suppression ou création de poste).

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide les modifications du tableau des effectifs telles que précisées dans le document joint,
- Autorise le Président à réaliser les démarches utiles.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **02 AVR. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150402-N2015-066-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2015
Publication : 02/04/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°067

OBJET : MISE EN PLACE DE CHANTIERS JEUNES

Madame la Vice-Présidente en charge du service à la population, explique que ce dispositif existait sur le secteur de Belmont au profit de l'accueil de jeunes intercommunal. Il s'agit désormais de l'étendre au territoire.

Cette proposition a pour but de favoriser l'implication, la participation des jeunes dans la vie locale et de valoriser leur image tout en leur permettant de concrétiser des projets collectifs.

Le principe s'articule comme suit : la collectivité (Communauté de Communes ou commune) fait une proposition d'activités de loisirs (non régie par le code du travail) qui devront se dérouler dans le cadre réglementaire des accueils de jeunes existants sur le territoire.

En termes d'organisation, la collectivité d'accueil de l'activité fournit le matériel nécessaire à la réalisation de celle-ci.

L'encadrement est assuré par un animateur de la structure porteuse de l'accueil jeunes ou ados et une personne de la collectivité d'accueil, chacun des encadrants devant être déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale par la structure porteuse conformément à la réglementation.

Une fois l'activité achevée conformément à la prévision, la collectivité apporte une aide au projet conçu au sein d'un accueil de jeunes (séjours, visites, participation à un événement...) à raison de 4 € par jeune et par heure consacrée au « chantier ».

Cette aide sera versée uniquement à la réalisation du projet collectif sur présentation d'un état produit par la structure porteuse de l'accueil de jeunes ou l'accueil de loisirs ados, elle vient impérativement en déduction de la participation des familles.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Institue le dispositif d'aides en faveur des projets collectifs de jeunes en proposant des chantiers à la communauté de communes,
- Précise que l'aide apportée, dans le cadre défini ci-dessus, sera de 4 € par jeune et par heure consacrée au chantier ; elle sera versée sur production d'un état récapitulatif établie par la structure porteuse de l'accueil de jeunes ou l'accueil de loisirs ados du territoire intercommunal, elle vient

impérativement en déduction de la participation des familles pour la réalisation d'un projet collectif,

- Prévoit que les activités de loisirs proposées soient définies au préalable sur la base de la fiche projet type,
- Précise que la validation des fiches « projet » est déléguée au Président conformément à l'article L 5211-10 du CGCT dans la limite des crédits définis par le Conseil.
- Dit qu'une dépense de 1 000 € sera prévue au budget annexe Enfance Jeunesse en fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **31 MARS 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150331-N2015-067-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2015

Publication : 31/03/2015

CE M18 DOCS CECCU DELIB 01/04/17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Héléne remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAIL (Belleruche)

N°2015/N°068

OBJET : AVENANT BORDS DE LOIRE : CONVENTION DE GROUPEMENT

Le Conseil Communautaire a validé le principe d'un avenant d'une année pour le contrat Bords de Loire mené en partenariat avec Roannais Agglomération par délibération n°2014-199.

Dans ce cadre une convention de groupement est à formaliser pour permettre la réalisation d'actions communes en 2015 comme les actions de lutte contre les plantes invasives.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise le Président à signer la convention de groupement pour 2015 avec Roannais Agglomération.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **03 AVR. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



(Handwritten signature of René Valorge)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150402-N2015-068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2015

Publication : 03/04/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Héléne remplacée par M ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleruche)

N°2015/N°069

OBJET : SUBVENTION FDSEA

La FDSEA a sollicité la Communauté de Communes pour un soutien financier leur permettant d'accueillir le congrès de la FNSEA avec environ 1 200 congressistes.

L'office de tourisme a mis à disposition de la documentation touristique en nombre suffisant pour assurer une large promotion de notre territoire.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide d'établir un partenariat assurant la promotion du territoire et décide d'apporter une aide financière de 1000 € à la FDSEA (dépense à prévoir sur le budget principal).

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**02 AVR. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



(Handwritten signature of René Valorge)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150402-N2015-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2015
Publication : 02/04/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAÏLLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Héléne remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETTE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleruche)

N°2015/N°070

OBJET : SUBVENTION ASSOCIATION FAMILLES RURALES – RELAIS DE SERVICES PUBLICS

L'association Familles Rurales qui porte le Relais de Services Publics à Pouilly sous Charlieu sollicite
une aide financière pour 2015 (en 2014 1 000 € avaient été accordés).

Le rapport d'activité laisse apparaître un déficit 2014 de 9 798.65 €. Le budget prévisionnel 2015 est
prévu à hauteur de 21 883 € (en dépenses et recettes). En termes de fréquentation : en 2012 : 118
passages, en 2013 : 199 et en 2014 : 202, soit une progression constante.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Reconduit l'aide de 1 000 € en 2015 à l'association Familles Rurales de Pouilly sous Charlieu
pour l'activité Relais de Services Publics.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **02 AVR. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150402-N2015-070-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2015

Publication : 02/04/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAÏLLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETTE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleroche)

N°2015/N°071

OBJET : ACQUISITION LOGICIEL ADS

Monsieur le Président rappelle la délibération n°2015-033 par laquelle le Conseil validait le lancement d'une consultation pour l'acquisition d'un logiciel spécifique à l'instruction des droits du sol et l'autorisait à signer le contrat au candidat retenu dans la limite de 20 000 € HT ; Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'analyse des offres pour l'acquisition d'un logiciel ADS est désormais achevée.

3 entreprises ont été sélectionnées pour l'audition à la suite de laquelle la notation proposée est la suivante :

	Prix (solution 1 et option 1) sur 40 points	Technique sur 60 points	Total sur 100 points
OCI Urbanisme	40	39	79
GFI	27,6	54	81,6
SIRAP	39,4	38	77,4

L'offre la plus avantageuse sur les critères prix et technique est GFI pour un montant de 28 065 € HT sur une durée de 4 ans (dont 16 248 € HT en investissement et 11 817 € HT en fonctionnement dont 7 500 € pour l'hébergement à répartir sur 4 ans et la maintenance à partir de l'année 2)

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide l'offre de GFI pour un montant de 28 065 € HT sur une durée de 4 ans.
- Autorise le Président à signer toutes les pièces utiles et dit que les dépenses sont prévues au budget annexe ADS.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du **03 AVR. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE
Accusé de réception exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2015
Publication : 03/04/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Héléne remplacée par M ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleruche)

N°2015/N°072

OBJET : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : MISE EN ŒUVRE D'UNE OPERATION COLLECTIVE EN VUE D'UNE ATTRIBUTION ET DU VERSEMENT DES AIDES AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN MANDAT

Monsieur le Vice-Président en charge de l'environnement rappelle que le SPANC terminera courant 2015 l'ensemble des diagnostics initiaux, l'estimation porte à 525 le nombre de dispositifs non conformes à réhabilitation sous 4 ans.

Afin de permettre aux particuliers concernés de bénéficier d'aide aux travaux, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne propose la signature d'une convention avec la Communauté de Communes qui interviendrait alors en qualité d'organisme mandataire des participations financières de l'Agence de l'Eau.

Une convention prévoit les modalités de l'aide (condition d'intervention, condition d'éligibilité) aussi que les engagements de la collectivité et de l'Agence de l'Eau.

Cette convention est prévue pour une durée de 3 ans et peut-être prolongée par voie d'avenant.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise le Président à signer la convention avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (voir projet joint).
- Délègue au Président la décision de valider les dossiers groupés, de signer les conventions de mandat avec les maîtres d'ouvrage privés, à percevoir les subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne avant de reverser aux maîtres d'ouvrage privés.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 15 AVR. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200635202-20150414-N2015-072-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2015
Publication : 14/04/2015

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR 2015072

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAÏLLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Héléne remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleroche)

N°2015/N°073

OBJET : SPANC : AIDE AUX CONTROLES CONCEPTION/IMPLANTATION

Monsieur le Vice-Président en charge de l'environnement informe le Conseil Communautaire qu'un soutien financier peut être sollicité pour l'année 2015 auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Le coût prévisionnel de la dépense du service public d'assainissement non collectif pour assurer la réalisation des contrôles de conception/implantation et les contrôles de réalisation des installations neuves est estimé à 9 185 € TTC (fonctionnement) pour 55 contrôles complets.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Sollicite une aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur le montant 2015 des contrôles conception/implantation et réalisation des assainissements non collectifs neufs soit 9 185 € TTC.
- Dit la recette sera imputée en budget annexe SPANC en fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **15 AVR. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150414-N2015-073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2015
Publication : 14/04/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE Le 19 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 mars 2015

Présents : M LARGER Stéphane, M CHETAÏL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-
URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M JARSAÏLLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes,
M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DULAC Myriam, M DUBUIS Pascal, M
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri remplacé par M LARGER Stéphane, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M
ANTOINAT Guy, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M MARC Gérard, M PRETRE Daniel, M
BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M
BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M René CHETAÏL (Belleruche)

N°2015/N°074

OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2014 DE CHARLIEU- BELMONT COMMUNAUTE

Où l'exposé des comptes de gestion 2014 du Receveur Municipal,

Le Conseil de Communauté,
après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Accepte les comptes de gestion du budget principal, du budget annexe déchets ménagers du Canton de Belmont, du budget annexe déchets ménagers Pays de Charlieu, du budget annexe SPANC, du budget annexe traitement des boues, du budget annexe Enfance Jeunesse, du budget annexe SCOT, du budget annexe Tous Fadel, du budget annexe Nouvelles Zones et du budget annexe ateliers partagés de Charlieu-Belmont Communauté après rapprochement des comptes administratifs,

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 15 AVR. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150415-N2015-074-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2015
Publication : 15/04/2015